



**Réunion du bureau  
du 22 octobre à 17h30 (heure de Paris)  
Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Denis MATHEN, Président, M. Nicolas DESFORGES, Secrétaire général ; M. Kadevi ETSE, Vice-Président ; Mme Valérie PENEAU; M. Christian HEBRANT ; M. Pierre N'GANE ; M. Dieudonné YAO ; M. Eugène EKOUE ; Mme Zoé DOGBEAVOU.

La prochaine réunion du bureau de l'APREF est fixée au

**Lundi 8 novembre à 18h30 (heure de Paris)**

**La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom**

**ORDRE DU JOUR**

1. Préparation de l'Assemblée générale (proposition de rapport d'activité, rapport financier, fiche explicative sur les délibérations)
2. Préparation du forum de Namur (programme, relance, frais d'hébergement, sommaire de la lettre, questions matérielles)
3. Projet de message de solidarité à monsieur Fadama Itala KOUROUMA, Directeur national de l'Administration du Territoire pour la Guinée et délégué territorial de l'APREF

## **I. Préparation de l'Assemblée générale**

### **Envoi des invitations à l'Assemblée générale**

Les pré-invitations à l'Assemblée générales ont été envoyées à l'ensemble des membres institutionnels et individuels à la signature du Secrétaire général. Les convocations officielles seront donc envoyées aux adhérents à la signature du Président, début novembre.

### **Débat et délibérations soumis à l'Assemblée générale**

Le bureau confirme que les points suivants seront discutés à l'Assemblée générale : organisation d'évènements régionaux, propositions d'un statut de membre associé et modulation des cotisations individuelles.

### **Futur de la gouvernance du bureau de l'APREF**

Les membres souhaitent élargir l'assiette géographique du bureau et relanceront les pays suivants : Liban (Madame LACHAT), Québec (Monsieur MATHEN), Maroc (Monsieur DESFORGES ET Monsieur MATHEN).

### **Validation du rapport financier**

Le rapport financier proposé est validé par le bureau. Ce dernier sera paginé.

### **Validation du rapport moral**

Le rapport moral proposé est validé par le bureau. Ce dernier sera paginé.

### **Candidature à la Présidence de l'APREF**

Il a été rappelé que la candidature à la présidence de l'APREF doit être annoncée au bureau au moins quinze jours avant la tenue de l'Assemblée générale.

## **II. Point d'étape sur le Forum de Namur**

### **Modification du programme du forum de Namur**

La nouvelle version du programme du forum de Namur a été présentée par le Président.

### **Transmission des coordonnées de l'intervenant ivoirien.**

Monsieur AMANI transmettra les coordonnées de l'intervenant ivoirien à la Présidence.

### **Relance des invitations au forum de Namur**

Monsieur MATHEN invitera à nouveau les préfets ainsi que des membres et des correspondants de l'APREF début novembre, tandis que le Secrétariat général invitera à nouveau les sous-préfets.

### **Format du forum de Namur**

Le bureau a décidé de ne pas proposer la possibilité de suivre le colloque en visio-conférence, sauf si la situation sanitaire ne le permet pas. L'assemblée générale, elle, sera tenue en format hybride.

### Captation du forum de Namur

Monsieur MATHEN se renseigne sur les modalités techniques permettant la captation d'image lors du forum de Namur.

### Proposition de sommaire de la troisième édition de la lettre

Cette troisième édition sera consacrée exclusivement au forum de Namur et sera distribuée lors du forum. Le sommaire suivant a été validé :

1. Edito de Monsieur MATHEN sur le forum
2. Programme détaillé du forum
3. Bio de chaque intervenant (une photo et une dizaine de ligne)
4. Rétrospective sur l'APREF en 2021 (sous forme de calendrier et de chiffres sur la vie de l'association, les événements de l'année etc...)
5. La parole à deux nouveaux adhérents : tribune des deux nouveaux adhérents haïtiens

### Supports des intervenants pour le forum de Namur

Les supports écrits des intervenants seront demandés par la présidence en amont du colloque afin de faciliter la publication des actes.

### Contact de l'OIF Afrique de l'ouest

Monsieur AMANI a écrit au bureau OIF Afrique de l'ouest afin de savoir si ce dernier pourrait intervenir dans la prise en charge des frais de déplacements des orateurs de cette région. En l'absence de réponse, il le relancera.

### Envoi aux animateurs de tables rondes d'une note synthétique

Une note synthétique rédigée par Monsieur HEBRANT sur le forum sera envoyée aux animateurs des tables rondes.

### Discussion sur le versement de l'APREF pour l'organisation du forum

La question du versement de la contribution de l'APREF à l'organisation du forum sera abordée entre les membres du bureau avant la prochaine réunion afin de convenir des modalités techniques de celui-ci.

### Modification du site internet et de la page relative au forum

La page internet relative au forum de Namur sera modifiée. La vidéo réalisée que Monsieur MATHEN ainsi qu'un lien vers le site des inscriptions sera disponible.

### **III. Projet de message de solidarité à monsieur Fadama Itala KOUROUMA, Directeur national de l'Administration du Territoire pour la Guinée et délégué territorial de l'APREF**

Monsieur MATHEN enverra un message de solidarité en son nom à monsieur Fadama Itala KOUROUMA, Directeur national de l'Administration du Territoire pour la Guinée et délégué territorial de l'APREF.